

## Séance du 16 octobre 2019

Le seize octobre deux mille dix-neuf, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 10/10/2019

Date d'affichage : 22/10/2019

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; M. BAZIN Denis ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; MM LEPLEY Laurent, BOURGÈS André.

Étaient excusés : M. BELLÉE Pascal (procuration Mme LEDOUX) ;  
M. ALLIX Gratien (procuration Mme PAISANT).

Étaient absentes : Mmes LEVALLOIS Mireille, NOURRY Cécile.

M. LEPLEY, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte rendu de la séance du 25 septembre 2019 : M. le Maire demande s'il y a des remarques. M. DUFORT demande à M. le Maire pourquoi sa lettre recommandée n'est pas avec le compte-rendu. Ce dernier lui répond que son courrier s'adresse à lui et non au maire et aux conseillers : il ne peut être divulgué. M. DUFORT lui demande alors formellement de le mettre sur le prochain. M. le Maire va demander un avis à la Préfecture. Plus d'autres remarques n'étant à apporter, le compte-rendu est adopté sauf par M. DUFORT.

### **I. Fourniture des fenêtres de la mairie : choix de l'entreprise (visa 18/10/2019)**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour la fourniture de fenêtres pour la mairie : 1 pour la salle d'archives et 2 pour le grenier (dont une à ouverture extérieure). Des devis ont été demandés et étudiés lors de la séance précédente mais une trop grande différence entre les propositions n'a pas permis de trancher. Il a de plus été décidé de faire poser ces fenêtres.

D'autres devis ont donc été demandés avec un cahier des charges plus complet (matériau, profilés et pose).

Après étude des devis et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir la proposition de l'entreprise SARL LECARDONNEL de Carantilly pour un montant TTC de 5 384.40 €, comprenant la fourniture et la pose des 3 fenêtres en alu ci-dessus décrites ;
- autorise le maire ou les adjoints à signer le devis ;
- autorise le virement de crédits suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2152 (21) : voirie sécurité	500 €	
D 21311 (21) – 133 : mairie (fenêtres)		500 €

## II. Installation d'un système de vidéoprotection de l'espace de tri sélectif : choix de l'entreprise (visa 18/10/2019)

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la séance du 25 septembre dernier, il a été décidé d'installer un système de surveillance de l'espace TRITOU.

M. le Maire a demandé un devis à la société ID Domotique basée sur Marigny. Ce dernier s'élève à la somme de 1 808.40 € TTC. Cette société se charge de plus de toutes les démarches administratives à effectuer près de la Préfecture.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir la proposition de l'entreprise ID Domotique de Marigny pour un montant TTC de 1 808.40 € ;
- autorise le maire ou les adjoints à signer le devis ;
- autorise la société ID Domotique à établir le dossier administratif de demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection.

## III. Affaires diverses

1/ Axe Saint-Lô – Coutances : M. le Maire informe les membres du conseil qu'il s'est rendu à une réunion sur ce sujet. Le projet prévoit des tronçons de 2 + 1 voies de circulation. Le Conseil Départemental procède à l'acquisition d'habitations se situant sur le tracé. Carantilly fait partie du secteur 2 : des réunions d'information par secteur seront programmées prochainement. La fin des travaux est prévue pour 2030.

2/ Carte Communale : M. le Maire fait part d'un problème sur le terrain derrière les écoles. Le terrain est répertorié en zone humide par les services de l'État. Il faudrait réaliser un sondage de terrain mais M. LEROUXEL, exploitant, semble s'y opposer.

3/ Plateau sportif : Suite à la demande de la création d'un plateau sportif dans la commune, la réponse de Saint-Lô Agglo est positive. Il devrait voir le jour en 2021.

4/ Agence postale : M. le Maire fait part au conseil que l'Agence Postale fonctionne bien. Un courrier de la Poste à été envoyé en ce sens.

5/ 11 novembre : Cette année, la cérémonie communautaire se déroulera à Carantilly à 10H45. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

## IV. Questions diverses

1/ Canards : Mme CANTO signale à nouveau que les canards de l'étang sont toujours sur la route. M. LEPLEY se porte volontaire pour les capturer et les donner à des particuliers.

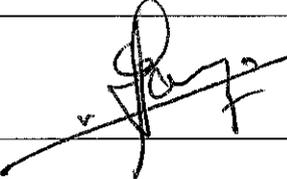
2/ Atelier : Mme LEMERRE souhaite que les kayaks stockés près de l'atelier communal soient enlevés.

3/ Logements : Mme PAISANT interroge M. le Maire sur les logements. Pour le logement personnes âgées, il y a actuellement 2 demandes en cours près de Manche Habitat. D'autre part, M. le Maire informe le conseil que le logement communal situé au 1 les écoles est libre. Un état des lieux de sortie est prévu le 17 octobre.

4/ « Beaux Regards » : M. BAZIN demande à M. le Maire de mettre en vente le terrain. L'avis des conseillers est sollicité par M. le Maire. Ces derniers sont plutôt favorables à la vente.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE 	Le Secrétaire, Laurent LEPLEY 
Bruno CORON	Mireille LEVALLOIS Absente
Erik DUFORT	Cécile NOURRY Absente
Malika LEDOUX	Gratien ALLIX PP Mme PAISANT
Nadège PAISANT	Honorine LEMERRE
Pascal BELLÉE PP Mme LEDOUX	Stéphanie CANTO
Denis BAZIN	André BOURGÈS

